

Référence électronique

MASSOUNIE Dominique, « La place de l'architecture et de l'École des arts de Jacques-François Blondel dans l'histoire des académies artistiques provinciales du XVIII^e siècle », *Les papiers d'ACA-RES, Actes des journées d'étude, 29-30 novembre 2018, Rouen, Hôtel des Sociétés Savantes*, mis en ligne en juin 2019.

Dominique MASSOUNIE

Université Paris – Nanterre

Centre de recherche H-Mod/HAR et GHAMU

La place de l'architecture et de l'École des arts de Jacques-François Blondel dans l'histoire des académies artistiques provinciales du XVIII^e siècle

Notre contribution s'appuie sur les études générales consacrées aux écoles de dessin en France au XVIII^e siècle¹, des études monographiques, plus particulièrement celles de Marie-Félicie Pérez (Lyon), Christian Taillard (Bordeaux), Aude-Gobet (Rouen) et Marjorie Guillin (Toulouse), les articles publiés en ligne suite aux journées d'études précédentes organisées dans le cadre du projet ACA-RES et enfin les archives mises en ligne sur la plateforme numérique NAKALONA du programme (<https://acares-archives.nakalona.fr>). Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un questionnement plus large sur l'enseignement de l'architecture en France et de ses publics à partir de la décennie 1740 durant laquelle l'architecte et professeur Jacques-François Blondel fonda à Paris l'École des Arts.

État des lieux de l'enseignement de l'architecture en province

D'après le tableau publié en 1992 par Reed Benhamou et son complément, le tableau n° 18, p. 210, publié dans le travail d'Agnès Lahalle en 2006, les écoles de dessin ou écoles académique de peinture et de sculpture qui offraient avant la fin de l'Ancien Régime un enseignement de l'architecture étaient au nombre 25 sur les 32 fondées². C'est-à-dire qu'avant de prendre en considération des données chronologiques et de durée, l'architecture représentait l'enseignement le plus courant devant celui de la géométrie assuré dans 21 des 32 écoles. Venaient ensuite la figure – 20 –, la bosse et l'ornement – 19 –, puis l'estampe – 18 ou 19 selon ces auteurs. Trois autres cours se rattachaient sans équivoque à l'art des architectes et des ingénieurs, l'art de bâtir, la coupe des pierres et l'arpentage. La stéréotomie fut enseignée à Reims, Poitiers et Tours si l'on en croit Reed Benhamou, l'arpentage à Grenoble et Poitiers, mais la mention de ces cours disparaît dans le tableau dressé par Agnès Lahalle.

Examinons pour commencer l'école de Poitiers, qui ouvrit en décembre 1771, dans laquelle, selon nos deux auteurs, l'enseignement fut le plus complet car seuls des cours de gravure et de coloris n'y furent pas dispensés. Le 25 décembre 1768 avait été dépêché sur place un élève de François Boucher, originaire de Bordeaux, François Aujollet-Pagès, âgé de 23 ans, formé à Paris et qui ouvrit rapidement un cours gratuit de dessin puis des cours publics pour la figure, le paysage, l'ornement, l'architecture civile et militaire et l'étude d'après le modèle vivant³. Le 6 décembre 1771, le marquis de Marigny délivra l'autorisation de fondation ; la Ville de Poitiers désigna l'hôtel du Pigarreau comme son siège et le 21 décembre on y fit lecture du règlement de l'école. À partir de 1773, cette académie bénéficia de la protection de l'intendant de Blossac et du soutien d'un corps de citoyens

¹ Voir la bibliographie fournie sur la page Hypothèses du programme ACA-RES.

² BENHAMOU Reed, « Art et utilité : les écoles de dessin de Grenoble et Poitiers », dans *Dix-huitième siècle*, n° 23, 1991, p. 421-434 ; LAHALLE Agnès, *Les écoles de dessin au XVIII^e siècle. Entre arts libéraux et arts mécaniques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

³ BROUILLET A., « École municipale des beaux-arts de Poitiers, son origine, son passé, son présent », dans *Réunion des sociétés savantes des Départements à la Sorbonne*, Paris, 1888, p. 769-777 ; BENHAMOU Reed, *op. cit.*

Référence électronique

MASSOUNIE Dominique, « La place de l'architecture et de l'École des arts de Jacques-François Blondel dans l'histoire des académies artistiques provinciales du XVIII^e siècle », *Les papiers d'ACA-RES, Actes des journées d'étude, 29-30 novembre 2018, Rouen, Hôtel des Sociétés Savantes*, mis en ligne en juin 2019.

amateurs. Le 10 mars 1774, Joseph-Marie Terray autorisa l'établissement à prendre le titre d'« École royale académique de peinture, sculpture, architecture et autres arts analogues ». En 1775, elle comptait un professeur de peinture, deux d'architecture, un professeur d'anatomie, un autre de droit et servitudes, un professeur d'histoire et deux de mathématiques, des particuliers s'étant offerts de participer. En 1780, à l'occasion de la remise annuelle des prix, le directeur perpétuel, Aujollet-Pagès fit « en Artiste et en Orateur, l'éloge du dessin, qui est l'Élément de tous les arts »⁴. Par l'enseignement du dessin et de disciplines propres à former des artistes dans différents domaines, le progrès des arts et du bon goût était désormais assuré. Les lettres patentes de décembre 1776, qui firent suite au règlement d'octobre, *Règlement pour l'établissement des écoles académiques de peinture et de sculpture dans toutes les villes du royaume où elles seront jugées nécessaires*, bien que déjà presque centenaires, servirent de cadre législatif. L'école de Poitiers fut ainsi placée sous la protection du « directeur général et ordonnateur des Bâtiments du roi, jardins, arts, académies et manufactures royales »⁵ et obtint avec cette affiliation à l'Académie royale de peinture et de sculpture la capacité d'ouvrir une classe du modèle vivant – autorisation dont se passèrent plusieurs écoles provinciales⁶. Le recours à ces lettres patentes laisse entendre une affiliation exclusive à l'Académie de peinture et de sculpture et par là un intérêt supérieur pour ces arts, qui a pu conduire à s'interroger exclusivement sur le rapport de ces fondations provinciales avec cette seule académie. Pourtant, à l'heure de leur fondation, durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, le programme était bien différent : force est de constater que plusieurs écoles multiplièrent les enseignements à destination de tous les artistes et des gens de métiers. Au sujet de l'école de Rouen, fondée en 1741 par le peintre Jean-Baptiste Descamps et reconnue par lettres patentes en 1748, Aude Gobet a mis en lumière les intentions de Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, conseiller au Parlement de Normandie et soutien de Descamps⁷. Dans une lettre de décembre 1746 adressée au peintre, il exprimait avec clarté et précision la mission dévolue à ces écoles nouvelles et bientôt nombreuses dans le pays :

« [...] voilà une École de Dessin bien établie dans une des plus grandes villes du royaume ; on va s'apercevoir d'ici à deux ou trois ans par la perfection des ouvrages en tout genre combien le dessin est capable d'être utile au commerce ; s'il est le premier des Arts par son imitation continuelle de la nature, si par cette imitation même, qui plaît tant à tous les hommes, il est plus agréable, il est aussi plus communément utile, puisqu'il apporte à tous les métiers, à tous les ouvrages, son ordre et son élégance. »⁸

L'école de Rouen forma effectivement des ouvriers qualifiés actifs dans les nombreuses manufactures de cette ville, mais aussi des artistes, parmi lesquels des architectes comme Jean-Baptiste Le Brument, fils d'entrepreneur, et Jean-Jacques Lequeu. Les cours de dessin et d'autres cours plus spécialisés étaient complémentaires d'une formation en agence ou en atelier pour les seconds, d'un apprentissage qui conduisait à une maîtrise pour les premiers.

⁴ *Affiches du Poitou*, jeudi 16 novembre 1780.

⁵ Titre de fondation de l'école par Terray, cité par BROUILLET, *op. cit.*, p. 775.

⁶ LAHALLE Agnès, *op. cit.*, p. 95.

⁷ Voir GOBET Aude, « L'école de dessin de Rouen », *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, mis en ligne en avril 2017, où se trouve la bibliographie correspondante.

⁸ GOBET Aude, « Entre normes pédagogiques et utilité sociale. *Sur l'utilité des établissements des écoles gratuites de dessins de Jean-Baptiste Descamps (1767)* », dans Thomas W. Gaethgens, Christian Michel, Daniel Rabreau et Martin Schieder (dir.), *L'Art et les normes sociales au XVIII^e siècle*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2002, p. 313 à 329, voir p. 319.

Référence électronique

MASSOUNIE Dominique, « La place de l'architecture et de l'École des arts de Jacques-François Blondel dans l'histoire des académies artistiques provinciales du XVIII^e siècle », *Les papiers d'ACA-RES, Actes des journées d'étude, 29-30 novembre 2018, Rouen, Hôtel des Sociétés Savantes*, mis en ligne en juin 2019.

Pour en revenir à l'enseignement de l'architecture, il fut donc majoritaire et rares furent les écoles où elle ne fut pas du tout enseignée : à Annecy, Arras, Beaune, Beauvais, Chambéry, Dijon, Douai et Dunkerque uniquement. À Besançon, une École gratuite d'architecture indépendante ouvrit en 1781 à la demande du jeune architecte Louis Philibert Lapret, ancien élève de l'Académie royale d'architecture de Paris⁹. Si, dans la capitale des États de Bourgogne, Dijon, il n'existait pas d'enseignement public de l'architecture, peut-être était-ce dû au fait que les États disposaient de leur propre corps d'ingénieurs, formés sur le terrain auprès de leurs aînés. La dénomination des écoles, assez variée, témoigne des circonstances de leur formation. À Toulouse, en 1751, l'institution était désignée comme Académie royale de peinture, sculpture et architecture. À Lille, le règlement de 1766 différenciait une école de dessin, une école d'architecture et des cours de mathématiques, placés sous l'autorité de l'Académie des Arts de la ville. À Bordeaux, les lettres patentes de 1779 confirmèrent la fondation d'une École de peinture, de sculpture et d'architecture navale et civile. À Troyes, l'école établie en 1779 était une école royale gratuite de dessin, de mathématiques, d'architecture et des arts. À Orléans fut créée en 1786 une École académique de peinture, sculpture, architecture et des autres arts dépendant du dessin. Des ressources humaines très différentes expliquent également des chronologies variables dans l'introduction des enseignements et un recensement des professeurs d'architecture montrerait sans doute une spécialisation plus grande des professeurs jusqu'à la fin de l'Ancien régime. Descamps, peintre et fondateur de l'école, assurait les cours à Rouen, Jean-Baptiste-François-Hyacinthe Labat de Savignac, amateur, à Toulouse, de 1752 à 1784¹⁰.

Le recours aux ingénieurs, nombreux sur le terrain et proches des intendants et des premiers magistrats s'imposaient dans les pays d'élection. À Tours en 1781, deux ingénieurs du bureau de Charles de Montrocher de Catigny, ingénieur des Ponts et Chaussées, Gauthier et Pinguet, assuraient les cours d'architecture, tandis que l'appareilleur du nouveau pont, Lefebvre, enseignait la coupe des pierres¹¹. La même année, le règlement pour la création de l'école de dessin d'Auch indiquait que « M. Chaubard, architecte dessinateur au bureau des ponts et chaussées, [s'était offert] de donner des leçons d'architecture, de géométrie pratique, d'enseigner la levée des plans et toutes les parties nécessaires pour réussir dans cet art, telles que la distribution, la décoration, la coupe des pierres, le calcul des toisés »¹².

Les livres et recueils gravés de modèles d'architecture servaient de support. À Rennes, les élèves travaillaient à partir des années 1780 en copiant les modèles des « cahiers d'architecture de Jean-Charles Delafosse. Des plâtres permettaient d'appréhender les ordres et les ornements dans leur volumétrie :

- « - chapiteau corinthien moderne vu sur l'angle : 1 livre 16 deniers ;
- chapiteau des quatre colonnes du milieu de la salle des termes de Dioclétien à Rome : 1 livre 16 deniers ;
- chapiteau corinthien du portique de la rotonde : 1 livre 16 deniers ;
- frise des entre pilastres du portique du panthéon : 1 livre 16 deniers ;
- frise antique : 1 livre 16 deniers ;

⁹.CASTAN Auguste, « L'ancienne École de peinture et de sculpture de Besançon (1756-1791) », dans *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 6^e série, 3^e volume, 1888, p. 49-92.

¹⁰.GUILLIN Marjorie, « L'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse : les hommes et leurs réseaux », *Les papiers d'ACA-RES, Actes des journées d'étude, 8-9 décembre 2016, Paris Centre allemand d'histoire de l'art*, mis en ligne en avril 2017, p. 3.

¹¹.LAURENT Félix, « Mémoire sur l'École de dessin de Tours au XVIII^e siècle », dans *Réunion des sociétés des Beaux-Arts des Départements*, 1884, p. 394-420.

¹² Archives départementales du Gers, GG 47 (disponible en ligne <https://acares-archives.nakalona.fr/auch-archives-dpartementales>).

Référence électronique

MASSOUNIE Dominique, « La place de l'architecture et de l'École des arts de Jacques-François Blondel dans l'histoire des académies artistiques provinciales du XVIII^e siècle », *Les papiers d'ACA-RES, Actes des journées d'étude, 29-30 novembre 2018, Rouen, Hôtel des Sociétés Savantes*, mis en ligne en juin 2019.

- plafond d'entrecolonnement du temple de Jupiter tonnant : 1 livre 16 deniers ;
- fragment antique de la ville des empereurs : 1 livre 16 deniers ;
- ornement de la colonne Trajane : 1 livre 16 deniers ;
- cahiers d'ornement d'architecture : 2 livres 8 deniers ».¹³

Cet extrait de la liste des modèles acquis pour l'école de Pau en 1788 montrent l'importance de ces objets pour l'enseignement.

Chronologie et synergies

La création de ces écoles intervint pour les premières autour de 1750, dans un contexte très favorable pour les arts : rénovation des centres urbains ou agrandissement des villes autour des projets de places royales, à Paris, Reims et Nancy ; accroissement de la commande publique pour l'équipement des villes ; action conjointe de l'Académie royale de peinture et de sculpture et de la direction des Bâtiments du roi pour lutter contre les excès de l'art rocaille. Dans la ville du sacre, Reims, l'école fut créée en 1748 tandis que débutaient de grands travaux de modernisation et d'embellissement amorcés par l'installation cette même année d'une pompe hydraulique, de l'invention du père Féry, le professeur de mathématiques, géométrie et physique¹⁴, et par les premières réflexions de l'ingénieur Legendre à propos de la traverse de la ville et de l'emplacement de la place royale. Par la suite, une situation très favorable soutint ce mouvement : la construction connut une embellie remarquable durant la seconde moitié du siècle, surtout après la Paix de 1763. La commande architecturale entraîna le renouveau de tous les autres arts. Parfois même, un chantier très important coïncida avec la création de l'école : celle de Tours vit le jour durant la décennie des grands travaux, celle de 1770, avec la reconstruction du pont et le percement de la rue Royale. Une chronologie très fine du développement des arts et manufactures dans l'ensemble des villes éclairerait sans doute d'un jour nouveau les circonstances de la naissance des écoles de dessin. Si nous ne l'avons pas entreprise, du moins voudrions-nous attirer l'attention sur la nécessité de considérer le sujet du point de vue de tous les arts d'une part, mais aussi de celui de la structuration de l'enseignement de toute nature d'autre part, autour de 1750.

Rappelons que la volonté de créer des écoles de dessin en province n'avait initialement pas grand-chose à voir avec l'architecture ; lorsque Thomas Blanchet chercha à établir celle de Lyon, il n'était nullement question de former des architectes : les lettres patentes du 22 décembre 1676 autorisaient la création d'écoles provinciales de dessin placées sous la protection de l'Académie royale de peinture et de sculpture. En 1748, la création de l'École royale des élèves protégés destinée à perfectionner les élèves promis à un séjour romain n'avait pas plus à voir avec l'enseignement de l'architecture, mais correspondait bien en revanche à un moment, autour de 1750, où l'enseignement des arts se structurait davantage. Ce qui a été identifié depuis longtemps comme le pendant parisien des écoles gratuites de dessin de province est celle ouverte le 10 septembre 1766 par le peintre Jean-Jacques Bachelier, protégé et placée sous la protection royale le 20 décembre 1767. Or cette création parisienne intervint très tard, une douzaine d'écoles provinciales existaient déjà. On comprend aisément que, dans leurs tableaux respectifs, Benhamou et Lahalle aient ordonné

¹³ Pau, AD, C 1341 (transcrit par Florie Valton), “[Liste des modèles acquis pour l'école de dessin de Pau, 19 février 1788],” collationné et mis en ligne dans *Les ressources d'ACA-RES, fonds d'archives*, consulté le 16 mai 2019, <https://acares-archives.nakalona.fr/items/show/2039>.

¹⁴ TANT Daniel, « L'école de peinture et de mathématiques de Reims (1747-1777). Ses relations avec l'Institut de France, la Ville de Reims et les autorités administratives », dans les *Annales de l'Académie nationale de Reims (années 2012-2013)*, Édition de l'Académie Nationale de Reims, tome XXIV, 2014 ; VI-TONG Nelly, « L'école de dessin de Reims », *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, mis en ligne en juin 2019.

Référence électronique

MASSOUNIE Dominique, « La place de l'architecture et de l'École des arts de Jacques-François Blondel dans l'histoire des académies artistiques provinciales du XVIII^e siècle », *Les papiers d'ACA-RES, Actes des journées d'étude, 29-30 novembre 2018, Rouen, Hôtel des Sociétés Savantes*, mis en ligne en juin 2019.

les enseignements en fonction des programmes de l'Académie royale de peinture et de sculpture, auteur du règlement de 1676, mais il est peut-être plus discutable de faire un rapprochement exclusif avec l'École royale gratuite de dessin de Paris parmi les écoles établies au XVIII^e siècle.

En effet, avant la création de l'école de Bachelier, deux autres écoles destinées à former des professionnels de la construction étaient en train de voir le jour, l'École des Arts de Jacques-François Blondel, projet mentionné pour la première fois en 1742 dans le *Mercur de France*, et l'École des ponts et chaussées, issue de la création du bureau des dessinateurs en 1747. En 1742 et 1754, date à laquelle Blondel publia son *Discours sur la nécessité de l'étude de l'architecture*¹⁵, l'architecte fit une publicité importante et exposa assez longuement la philosophie de son enseignement. En mai 1742, il donnait avis qu'étant occupé chez lui « à la troisième partie de son traité », il y recevait :

« [des] élèves tant externes que pensionnaires, pour leur enseigner l'art d'architecture, avec toutes les parties qui y sont relatives. La grande quantité de matériaux qu'il [avait] amassée par le travail immense du Recueil des Bâtiments de France [...] lui [faisait] espérer un succès favorable pour l'éducation et l'avancement de ceux qui voudront s'initier dans cet Art, soit pour ceux qui [voudraient] commencer d'étudier cette science, ou pour ceux qui en [auraient] déjà quelques teintures, ou d'autres qui n'[auraient] besoin que de quelques-unes de ses parties, pour parvenir à la géométrie, au dessin en général, à la sculpture, gravure, peinture, maçonnerie, coupe des pierres, menuiserie, charpenterie, serrurerie et autres ; pour cet effet, il se [proposait] se former plusieurs classes, où [entreraient] ceux qui lui [seraient] adressés, selon leur destination et leur capacité. »¹⁶

Le projet de Blondel était donc déjà celui d'une école et non d'un simple cours d'architecture, susceptible, non seulement, de « mettre ses élèves en état au sortir de cette école de mériter le titre d'architectes ou d'entrepreneurs consommés dans la théorie du dessin et dans l'expérience de la construction »¹⁷, mais aussi de contribuer à la formation de l'ensemble des professionnels dont l'art, libéral ou mécanique, reposait sur l'enseignement du dessin d'une part et une connaissance minimale mais indispensable de l'architecture d'autre part.

Le discours de 1747, *Discours sur la manière d'étudier l'architecture, et les Arts qui sont relatifs à celui de bâtir*, introduction à l'ouverture de son deuxième cours public d'architecture, lue le 16 juin 1747 et publié dans le *Mercur de France* également, réaffirmait la nécessité de réunir dans une même école l'étude de tous les arts, « avec pour but deux objets, premièrement de détailler les principes de tous les genres d'étude concernant la théorie et la pratique du Bâtiment, secondement d'aider par le secours du Dessin tous les artistes en général. »¹⁸ Le caractère universel de cette formation se manifestait également par l'ouverture à tous les acteurs de la construction : les élèves étaient conduits sur les chantiers qu'ils devaient suivre « depuis l'excavation des terres, jusqu'à ce que l'édifice [fût] achevé, et par ce moyen l'Ouvrier dans quelque genre que ce puisse être, le Piqueur, l'Inspecteur, le Contrôleur [ou] le jeune architecte, loin d'être neuf dans la pratique, se [montrerait] expérimenté et capable des entreprises qui lui [serait] confiées. »¹⁹ En 1754, Blondel expliquait même avoir interrompu les cours, dispensés entre 1743 et 1748, s'étant aperçu de

¹⁵. Publié à Paris, chez C. A. Jombert.

¹⁶ *Mercur de France*, mai 1742, p. 1191.

¹⁷ *Ibid.*, p. 1192.

¹⁸ *Mercur de France*, mai 1747, p. 66.

¹⁹ *Ibid.*, p. 74.

Référence électronique

MASSOUNIE Dominique, « La place de l'architecture et de l'École des arts de Jacques-François Blondel dans l'histoire des académies artistiques provinciales du XVIII^e siècle », *Les papiers d'ACA-RES, Actes des journées d'étude, 29-30 novembre 2018, Rouen, Hôtel des Sociétés Savantes*, mis en ligne en juin 2019.

l'insuffisance de ces leçons « qui n'avaient pour objet que la théorie et qui ne pouvaient être propres qu'aux artistes. » Dès 1984, Marianne Roland Michel a mis en évidence le rôle de Blondel dans la restauration du « grand goût » par la formation au sein de l'École des Arts des différents ouvriers en charge du décor de l'architecture²⁰. La différence fondamentale d'avec les écoles académiques fut précisément cette ouverture à l'ensemble des gens de métier et non simplement aux futurs artistes, peintres et sculpteurs.

N'était-ce pas également le cas dans la plupart des écoles de dessin de province ? Leurs fondateurs, artistes ou amateurs, soutenus par des administrateurs éclairés, pouvaient-ils ignorer cette actualité parisienne dont la publicité était assurée notamment par la première revue du royaume ? Les classes ou « cours différents » instituées par Blondel – le premier ou cours élémentaire destinés aux commanditaires, publics en particulier, le second ou cours de théorie destiné aux artistes et le troisième ou cours de pratique qui avait « pour objet l'exercice du dessin, l'application de la géométrie pratique aux arts mécaniques »²¹, destiné aux ouvriers, avaient leurs pendants dans plusieurs écoles provinciales. Et Blondel de recommander l'exercice du dessin à tous les ouvriers, car, « c'est depuis que cette étude est entrée dans quelque chose pour l'éducation des artisans, que la France l'emporte sur les Nations voisines dans la pratique des arts de goût »²². Gaëtane Maes a souligné la stratégie économique qui anime les magistrats de Lille approuvant la création de l'école de dessin en 1755 avec des cours destinés aux fabricants et d'autres aux artistes et à tous les artisans²³. Le renouveau des arts en ce milieu du siècle n'était évidemment pas qu'une affaire de goût mais une affaire économique.

L'importance que les villes accordaient à ces académies et écoles de province démontrent leur utilité au sein d'un dispositif académique global qui servait une politique économique portée par le premier ministre, celui des finances, au sein duquel agissait le Bureau du commerce. Liliane Hilaire-Pérez a mis en évidence, à propos des inventions, autre ressort du développement des manufactures, l'importance de son action et le lien qu'il entretenait avec les savants-experts, membres de l'Académie des sciences : « [...] les inventions sont le fait de quatre intendants du commerce, auxquels est adjoint le lieutenant général de police de Paris. [...] Une figure domine cette fonction, c'est l'intendant des finances réformateur, Daniel Charles Trudaine (aussi à la tête des ponts et chaussées, en poste de 1749 à 1769 [...] À partir de 1725-1730, le tout nouveau bureau du commerce s'organise : les intendants du commerce, un temps supprimés, sont rétablis en 1724, des inspecteurs généraux du commerce apparaissent en 1730, puis des inspecteurs généraux des manufactures en 1744 [...], et surtout des académiciens sont appointés. [...] Une telle entreprise bénéficie aussi de ressources institutionnelles des provinces. Loin d'entrer en conflit, les élites locales et les représentants de l'État trouvent, en effet, dans la gestion de l'innovation, une cause commune »²⁴. Ce sont des mêmes personnes qui furent à l'origine de la mise en place d'un enseignement artistique, voire scientifique. À Reims, l'école créée en 1747 fut initialement une École de mathématiques et de dessin, pour laquelle le Conseil de Ville, soucieux de

²⁰ ROLAND-MICHEL Marianne, *Lajoue et l'art rocaille*, Paris, Arthena, 1984, p. 146.

²¹ *Discours...*, 1754, p. 15.

²² *Ibid.*

²³ MAËS Gaëtane, « L'École de dessin de Lille : les statuts et règlements », *Les papiers d'ACA-RES, Actes des journées d'étude, 8-9 décembre 2016, Paris Centre allemand d'histoire de l'art*, mis en ligne en avril 2017. (PDF à télécharger : maes-lille-2017b).

²⁴ HILAIRE-PÉREZ Liliane, *L'Invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 54 à 56.

Référence électronique

MASSOUNIE Dominique, « La place de l'architecture et de l'École des arts de Jacques-François Blondel dans l'histoire des académies artistiques provinciales du XVIII^e siècle », *Les papiers d'ACA-RES, Actes des journées d'étude, 29-30 novembre 2018, Rouen, Hôtel des Sociétés Savantes*, mis en ligne en juin 2019.

contribuer « au progrès des arts, des manufactures et des sciences »²⁵, sollicitait le 14 novembre l'approbation de l'Académie royale des sciences. La réaction de l'Académie royale de peinture et de sculpture démontrait, le 25 février 1748, à quel point cette institution parisienne était ignorante des préoccupations grandissantes de l'administration et des élites à l'égard des manufactures et de l'artisanat : elle regrettait que la Ville n'ait pas fait usage des lettres patentes de 1676 de manière à donner au projet sa « juste étendue », c'est-à-dire de ne point embrasser « les parties du dessin qui [tombaient] dans la mécanique et les corps de métiers, comme la menuiserie, la serrurerie, la charpenterie, le jardinage, qui par elles-mêmes [étaient] incompatibles avec les beaux-arts que la compagnie [professait] »²⁶.

Jacques-François Blondel ne l'était pas, en revanche, et ses liens avec cet intendant des finances réformateur, Trudaine, sont avérés. Peut-être est-ce déjà sur son intervention, précisément lorsque Trudaine se vit confier les ponts et chaussées en 1743, que l'architecte obtint l'agrément de l'Académie royale d'architecte pour ouvrir une école publique d'architecture. Son supérieur, Philibert Orry, surintendant des Finances, en charge des Bâtiments du roi depuis 1738, n'était pas intervenu l'année précédente où Blondel essuya un premier et unique refus. La naissance de l'école des ponts et chaussée que l'on doit à Trudaine fut strictement contemporaine et elle-aussi expérimentale. Créé en 1744, le Bureau des plans rassemblait des dessinateurs occupés à cartographier les routes dans un premier temps, depuis 1738, puis requalifié de Bureau des dessinateurs en 1747, il se mua en école à la tête de laquelle Jean-Rodolphe Perronet, architecte assistant de Beausire à la Ville de Paris, puis inspecteur et enfin ingénieur en chef des ponts et chaussées, fut appelé. Le rapprochement entre les deux structures se fit trois ans plus tard, lorsque Trudaine sollicita Blondel pour apprendre l'architecture à ses futurs bâtisseurs²⁷. Chaque année lui fut envoyée une vingtaine d'élèves qui complétaient leur formation au sein de l'École des arts. Pour la première fois en 1753, l'architecte faisait état de ses liens avec l'intendant qu'il qualifiait de « Ministre éclairé », expliquait que « M. de Trudaine [avait encouragé] par ses libéralités plusieurs de ces élèves » et que onze prix venaient d'être remis « en présence de Mrs les Inspecteurs généraux des ponts et chaussées, de plusieurs architectes du roi, et de son Académie royale, des différents amateurs des Beaux-Arts, etc. »²⁸. Depuis 1750, « le Ministère [des Finances avait obtenu] de Sa Majesté une gratification annuel de 2400 livres pour les frais de l'instruction de six élèves de cette école [...] »²⁹.

Ce n'est donc pas l'enseignement des écoles académiques qui servit de modèle à ce grand commis de l'État, pas plus sans doute qu'aux Villes et élites urbaines, soutiens des écoles de dessin. En 1752, les échevins de Reims, s'adressant à Caylus pour trouver un nouveau professeur de dessin, l'informaient que l'adjoint chargé des leçons d'architecture n'était autre qu'un élève de Blondel dont la Ville avait payé la pension durant deux ans pour se former à l'École des Arts³⁰. L'enseignement connaissait alors, à l'initiative notamment de

²⁵ TANT Daniel, « L'école de peinture et de mathématiques de Reims (1747-1777). Ses relations avec l'Institut de France, la Ville de Reims et les autorités administratives », dans les *Annales de l'Académie nationale de Reims (années 2012-2013)*, Édition de l'Académie Nationale de Reims, tome XXIV, 2014 (disponible dans la Bibliothèque numérique de la page Hypothèses d'ACA-RES).

²⁶ *Ibid.*, p. 36.

²⁷ DAVRIUS Aurélien, *Jacques-François Blondel architecte des Lumières*, Paris, Garnier, 2018, voir p. 121 à 164 ; « 1737-1754, l'école des arts, ou les choix de l'enseignement ».

²⁸ « Lettre de M. de Morand, à l'Auteur du *Mercur* sur l'École des arts, établie à Paris par M. Blondel, architecte et professeur, rue de la Harpe », *Mercur de France*, p. 122-129 ; p. 124 et 125.

²⁹ *Discours sur la nécessité...*, *op. cit.*, p. 8.

³⁰ HENRY C., « L'École de dessin de Reims et le comte de Caylus », dans *Nouvelles Archives de l'Art Français*, 1882, p. 238-244 (disponible dans la Bibliothèque numérique de la page Hypothèses d'ACA-RES).

Référence électronique

MASSOUNIE Dominique, « La place de l'architecture et de l'École des arts de Jacques-François Blondel dans l'histoire des académies artistiques provinciales du XVIII^e siècle », *Les papiers d'ACA-RES, Actes des journées d'étude, 29-30 novembre 2018, Rouen, Hôtel des Sociétés Savantes*, mis en ligne en juin 2019.

physiocrates préoccupés d'éducation, une réforme et une réorganisation importante motivée par le souci de mieux former voire de conduire à l'excellence (deux autres écoles apparurent durant cette décennie 1740, en 1743, l'École pratique de chirurgie et en 1748, l'École royale du génie de Mézières). En revanche, il fallut attendre la décennie 1760 pour que ces mêmes transformations interviennent au sein des écoles académiques royales.